

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE

Séance du mercredi 21 mars 1792, au matin

PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GENSONNÉ

La séance est ouverte à neuf heures du matin. (...)

Un de MM. les secrétaires donne lecture des lettres suivantes:

(...)

2° *Lettre du sieur Claude Chappe, neveu de l'abbé Chappe, mort en Californie.* Il demande à faire hommage d'une découverte pour communiquer rapidement, à une très grande distance, le récit d'un événement quelconque; cette lettre est ainsi conçue :

" Paris, ce 21 mars 1792

" Monsieur le Président,

" Je désire faire hommage à l'Assemblée nationale d'une découverte dont l'objet est de communiquer rapidement à une très grande distance, le récit d'un fait ou d'un événement quelconque. Les applications utiles dont ce moyen est susceptible dans les circonstances extraordinaires où nous allons nous trouver, m'ont fait penser que sa publication était une dette que je devais à la patrie.

Je vous prie de prendre le vœu de l'Assemblée pour savoir si elle veut me permettre de me présenter ce soir à la barre au commencement de la séance.

Je suis avec respect, Monsieur le Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : CLAUDE CHAPPE
Neveu de l'abbé Chappe, mort en Californie "

(L'Assemblée décrète que M. Claude Chappe sera admis à la séance de jeudi prochain au soir.)

ooOoo

Note : Le style a été respecté

Sources : Assemblée nationale législative, Archives parlementaires, 21 mars 1792

www.telegraphe-chappe.com